

Code

190100

COLLEGE MALE GBINDE

ABOBO – AKEIKOI EXTENSION

Derrière l'Eglise Saint-Marc // Cel : 01 01 08 51 56 / 07 57 56 39 63 / 07 07 76 92 49

Etablissement reconnu et autorisé par l'Etat sous
le N°380/CAB/SAPEP du 14 Octobre 2000

Cadre propice aux études

Reconnaissance n°660/MEN/CAB/SAPEP du 13-09-2007

BEPC
83,33%

BAC
44,60%

RENTREE SCOLAIRE 2025-2026

SECONDAIRE

FRAIS D'INSCRIPTION

CLASSEMENT REGIONAL
BEPC : 15^e/205
BAC : 92^e/160

- ✓ Elèves affectés 35.000 f à payer entièrement à l'inscription
- ✓ Les frais d'inscription en ligne et l'affectation pour les élèves de 6^{ème} sont à la charge de l'école
- ✓ Affectés 6^{ème} et tous les nouveaux inscrits affectés : 1 paquet rame (Number one, Double A, Authentique), 1 chemise à rabat, 1 livret scolaire.
- ✓ Assurance scolaire à la charge des parents.
- ✓ Vie scolaire + visite médicale systématique + macaron 1500 f

Elèves non affectés : Inscription 25.000 f + 1^{er} versement obligatoire

- Il y a une remise de 35% sur la scolarité des cent (100) premiers inscrits au second cycle.

Droit d'examen :

- ❖ 3^{ème} = 4.000 f (obligatoire à l'inscription)
- ❖ Tle = 7.000 f (obligatoire à l'inscription)

Niveau	1 ^{er} versement à l'inscription	2 ^è vers. Fin Oct. 2025	3 ^è vers. Fin Nov 2025	4 ^è vers. Fin Déc 2025	5 ^è vers. Fin Janv. 2026	Total
6 ^{ème}	10.000	15.000	15.000	10.000	10.000	60.000
5 ^{ème} , 4 ^{ème}	10.000	15.000	15.000	15.000	10.000	65 000
3 ^{ème} , 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	10.000	15.000	15.000	15.000	15 000	70.000
Tle	15.000	20 000	15 000	15.000	15.000	80.000

TENUES VESTIMENTAIRES EXIGEES

Logiciel des parents + fête de fin d'année = 7 000 f

Pour les garçons : La tenue uniforme KAKI

Pour les filles : La jupe bleu marine, à hauteur des genoux et chemise blanche, cheveux ras ou courts

NB : Les chapeaux, les pagnes, les foulards, les lunettes non pharmaceutiques sont interdits dans la cour de l'école et dans les salles de classe de même que tout objet n'ayant aucun rapport avec le matériel scolaire. Tout élève qui ne se conforme pas à ces dispositions verra ses objets confisqués.